

L'intégration socio économique des femmes en milieu rurale

I Rôle des femmes rurales dans la sécurité alimentaire

L'intérêt accordé au statut et à la situation – condition des femmes rurales en Algérie, aussi bien par les institutions étatiques que les organisations non étatiques et les organismes internationaux, montre une ambivalence : à la fois une inquiétude qu'à leur devenir mais un espoir en elles dans l'amélioration du niveau de vie et par là leur importance, à titre d'exemple, pour atteindre certains objectifs du développement du millénaire.

Durant les dix dernières années, plusieurs programmes destinés à renforcer la participation des femmes dans les différents domaines de la vie publique (travail, politique, société civile) ont vu le jour en Algérie.

Le programme des Nations Unis pour l'Algérie et pour la période allant de 2007 à 2011 a misé sur la question du genre et les associations de femmes. Les domaines de coopération en matière de genre touchent les questions de la promotion et de la participation des femmes dans la vie politique, économique et sociale ; **le soutien à l'éducation et à la formation des femmes en milieu rural** ; la lutte contre les violences faites aux femmes.

Le programme prévoit également d'appuyer le renforcement de la qualité et de l'accessibilité des services sociaux et la promotion de l'emploi.

“The United Nations Development Assistance Framework – UNDAF” travaille pour la consolidation de la participation des femmes et des femmes rurales en particulier à la vie économique, politique et sociale à tous les niveaux.

Un seul indicateur objectivement vérifiable (IOB) suffit pour confirmer cet intérêt : les projets retenus et subventionnés en rapport avec ceux présentés du secteur de l'agriculture en terme de genre et ceux des autres secteurs y compris par organisations.

Tous les projets pilotes des organismes internationaux ont ciblé le secteur de l'agriculture et l'amélioration du statut des femmes rurales.

Les orientations, les stratégies et politiques ont mis au centre de leur démarche la question du développement à travers les relations des hommes et des femmes dans le

milieu rurale en particulier à savoir l'intégration du genre dans l'analyse du développement.

En 2008, Le Ministère Délégué Chargé de la Famille et de la Condition Féminine MDCFCF a organisé des ateliers pour la réalisation du « premier état des lieux » sur la famille mettant l'accent sur les changements vécus par la société algérienne et se répercutant sur les familles et les individus. Ces changements, d'ordre politiques, économiques et sociaux nécessitent une stratégie globale se basant sur des politiques publiques cohérentes, tenant compte de l'ensemble des besoins des familles et de leur composante dans ses différents cycles de vie, ainsi que *des particularités des espaces géographiques si diversifiés en Algérie*.

La réalisation des focus groupes en constitue la deuxième étape et les ateliers de validation en constitueront la troisième étape²⁷⁶, avant la rédaction définitive de la stratégie nationale de la famille (SNAFAM.). Les travaux au niveau du MDCFCF concernaient entre autres.

- Le travail : un moyen de réalisation de soi, de fierté, de dignité et d'estime de soi ?
- L'amélioration des conditions de vie de la famille : une question financière ?
- Les fléaux sociaux: d'occupations pour les jeunes est-ce que c'est une solution ?
- Les personnes âgées : comment améliorer leur qualité de vie ?
- La famille monoparentale : quels obstacles ?

Ainsi Le Ministère Délégué Chargé de la Famille et de la Condition Féminine – MDCFCF- a mis en place tout un ensemble de dispositifs et de politiques publiques pour soutenir et améliorer la prise en charge des femmes notamment en milieu rural:

- Stratégie de lutte contre les violences à l'égard des femmes ;
- Plan National d'Action pour l'Enfance ;

²⁷⁶ L'un des ateliers de validation, où j'étais une des participant –e –s , s'est tenu au CRASC- Oran, fin novembre 2009.

II Plan d'Action National pour la promotion et l'intégration de la femme pour la réduction des inégalités ;

Dans son plan d'action 2009-2014, le Gouvernement annonce que la famille est considérée comme la cellule de base de la société. La protection de la famille, ainsi que de l'enfance sont au centre des préoccupations du gouvernement. Le gouvernement déclare veillé à la mise en place de la stratégie nationale de la famille et à la bonne conduite comme approche de la bonne gouvernance, du programme national pour l'enfance engagé depuis 2008 et qui s'étalera jusqu'à l'horizon 2015.

Les places et les rôles des femmes font l'objet d'une attention permanente pour « affirmer ses droits, renforcer son concours au développement et à la vie du pays dans tous les domaines, et assurer pleinement son rôle dans la stabilité de la famille et dans la cohésion de la société »,

Le Plan d'action 2009-2014, à travers la mise en œuvre de la stratégie nationale d'intégration et de promotion de la femme, cherche à atteindre ses objectifs en matière de promotion des femmes en Algérie.

Le cadre politique dont se dote pour la mise en œuvre de ces engagements est la nouvelle stratégie nationale - SNAFAM.

Ainsi le projet de stratégie nationale de la famille en Algérie, qui devrait être prêt au mois de juin 2010, prend en compte sept domaines afférents aux objectifs du millénaire. Il s'agit entre autres de la réduction de la pauvreté, de la promotion de la santé de la famille, du développement de l'environnement dans le milieu familial, outre la détermination des besoins selon les spécificités de chaque individu au sein de la famille et de chaque frange de la société.

La mise en œuvre de la stratégie nationale de la famille (SNAFAM) se donne pour objectif de réguler, de prévenir les tensions sociales, les inégalités et les situations de précarité entravant l'évolution du pays notamment en milieu rural.

Evolution des importations et des exportations agricoles: Faiblesse de la contribution du secteur agricole à l'équilibre des paiements extérieurs :

Unité : 1000 dollars

Années	Dépenses des importations de produits agricoles et destinées à l'agriculture	Recette d'exportation des mêmes produits	Taux de couverture Export /Import
1992	2.783.131	120.709	4,34%
1993	2.941.947	132.969	4,52%
1994	3.703.110	66.097	1,78%
1995	3.473.921	141.853	4,08%
1996	3.020.845	162.845	5,39%
1997	3.110.077	58.239	1,87%
1992/97	19.033.031	682.712	3,58%

Source : Statistiques agricoles. Séries consacrées au commerce extérieur des produits agricoles. Publication MAP, années 1992/1997

L'Algérie est un pays importateur net de produits alimentaires agricoles et destinés à l'agriculture.

L'évolution des importations et des exportations met en évidence:

- **Un accroissement de la facture alimentaire entre 1992 et 1997**
- **Une faible contribution du secteur à l'équilibre des paiements extérieurs.**

La faiblesse de la production agricole est due à plusieurs facteurs. Les transformations après l'indépendance ont conduit progressive marginalisation du secteur agricole. Ce qui a rendu le pays dépendant de l'extérieur pour son approvisionnement en produits alimentaires.

Il nous semble utile de rappeler que la contribution du secteur agricole ne représente que 10% du PIB et la production nationale ne couvre que 15% des besoins alimentaires.

A cela s'ajoute le fait que l'Algérie est l'un des pays qui importent le plus de produits alimentaires alors que sa population ne compte que trente millions d'habitants. Ce qui est minime comparativement avec d'autres nations et qui importent moins.

Les femmes rurales participent activement au développement des productions végétales et animales. Leur rôle dans la sécurité alimentaire apparaît à travers la situation actuelle du pays en matière d'échanges internationaux concernant les produits alimentaires, agricoles et destinés à l'agriculture.

Dans ces conditions, toute participation des femmes rurales à la production agricole et alimentaire constitue un progrès économique.

Elle constitue une contribution appréciable à la réduction de la facture alimentaire. Elle permet, par voie de conséquence, au secteur agricole d'apporter une plus grande participation à l'équilibre des paiements extérieurs. Dans ces conditions, l'appui multiforme des femmes rurales agricultrices est pleinement justifié.

Afin que le secteur agricole atteint cet objectif est doit passer par la réhabilitation du rôle des femmes au titre d'actrices sociales et économique et son implication dans les sphères de prise de décision dans ce secteur. Ceci n'est réalisable qu'à la condition de l'application de la dimension genre au secteur de l'agriculture

Le développement du milieu rural en Algérie n'a jamais été réfléchi en terme de productivité et de rentabilité économique.

Les considérations sociales et culturelles, quant à elles, ont souvent été omises.

- Les résultats escomptés ne sont pas entièrement atteints en matière de développement rural et agricole. (pauvreté, analphabétisme, marginalisation, disparités)

- Dans le monde rural, les femmes et les jeunes représentent une catégorie sociale défavorisée et n'ayant pas profité des programmes de développement au même titre que les hommes.
- Les femmes ne sont pas considérées comme des partenaires à part entière dans le processus de développement

Actuellement

L'élément humain, particulièrement les femmes, est devenu de plus en plus au centre des préoccupations dans l'élaboration des politiques et stratégies de développement du monde rural.

La prise en compte des besoins et contraintes des différentes composantes de la population est devenue indispensable pour relever le défi du développement dans la conjoncture socioéconomique et culturelle actuelle: Mondialisation, compétitivité, émigration, ODM, INDH.

- Les femmes sont présentes dans presque l'ensemble des filières agricoles et accomplissent des fonctions de production souvent difficiles en plus de leurs fonctions ménagères et de reproduction.
- Le secteur agricole absorbe 26% des femmes actives.
- Les femmes chefs d'exploitations agricoles représentent environ 5% du nombre global des exploitations et disposent uniquement de 2,5% de la SAU
- Les femmes s'occupent principalement de l'élevage 70%, des céréales et légumineuses 45% et des cultures industrielles et arboricoles (main d'œuvre essentiellement).
- Les femmes rurales disposent d'un savoir faire très appréciable et d'une doigtée très fine dans les domaines de la valorisation des produits agricoles et naturels.
- L'intégration des femmes et leur émancipation dans les programmes de développement agricole constitue une préoccupation du département agricole depuis le milieu des années quatre vingt.
- Le département de l'agriculture a pris plusieurs dispositions visant à renforcer ses programmes de vulgarisation et de formation agricole au profit de cette catégorie de la population à travers:
 - le recrutement d'animatrices,

- l'affectation de moyens logistiques,
- la formation continue du personnel féminin
- la création d'un bureau de la promotion socioéconomique de la femme rurale au sein de la Division chargé de la Vulgarisation agricole.
- Cependant, l'évaluation de cette expérience, bien qu'elle ait donné des résultats probants en matière de sensibilisation des femmes rurales a montré ses limites pour répondre à plusieurs questions liées aux conditions économiques et sociales des femmes et leur accès aux services publics pouvant améliorer leur bien être (éducation, santé, eau potable, électricité, financement)

Le département de l'agriculture et du développement rural a lancé depuis 2008 une série de mesures

- L'adoption de la dimension genre dans les nouvelles générations des projets DRI et programmes de développement agricole.
- La formation des capacités nationales en matière de genre
- L'adoption de la méthode ASEG (analyse socioéconomique selon le genre) comme outil pour l'analyse des besoins et l'élaboration des plans d'action.
- La définition d'une stratégie pour l'intégration des femmes dans les programmes de développement agricole et rural dans un objectif d'équité, de durabilité et de participation.

Objectifs de la stratégie genre en agriculture visent d'

- Améliorer l'accès des femmes aux services de la vulgarisation, aux technologies et aux actions de soutien du développement agricoles
- Améliorer les revenus des femmes rurales à travers les activités génératrices de revenu
- Contribuer à la lutte contre l'analphabétisme des femmes chefs d'exploitation agricole,
- Promouvoir l'entrepreneuriat féminin à travers la formation professionnelle de jeunes filles rurales en rupture de scolarisation par des programmes de formation par apprentissage.